
Réunion du GAC avec la GNSO

Séance 4

Table des matières

Objectif de la séance	p. 1	Ordre du jour	p. 2	Principaux documents de référence	p. 2	Contexte et informations complémentaires	p. 3
-----------------------	------	---------------	------	-----------------------------------	------	--	------

Objectif de la séance

Le GAC et l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) se réunissent lors des réunions de l'ICANN afin d'aborder des questions politiques présentant un intérêt pour les deux parties. La présente séance prendra la forme d'un échange sur les sujets suivants :

- Étape 2A de l'EPDP
- Exactitude
- Utilisation malveillante du DNS
- EPDP relatif aux protections des droits curatifs pour les OIG

Ordre du jour

Le GAC et l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) se réunissent lors des réunions de l'ICANN afin d'aborder des questions politiques présentant un intérêt pour les deux parties. La présente séance traitera des points suivants :

1. Étape 2A de l'EPDP
 - Le Conseil de la GNSO doit informer le GAC des résultats des votes de la GNSO sur les recommandations issues de l'étape 2A de l'EPDP.
2. Exactitude
 - Le Conseil de la GNSO informera le GAC des premiers travaux de l'équipe de cadrage de l'exactitude des données d'enregistrement récemment formée.
3. Utilisation malveillante du DNS
 - Le GAC souhaite donner suite aux potentielles mises à jour sur la question qu'il a soulevée quant à l'éventuelle nécessité pour le Conseil de la GNSO d'élaborer une politique, ou de lancer une démarche similaire, en matière d'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS.
4. EPDP relatif aux protections des droits curatifs pour les OIG
 - Le GAC informera le Conseil de la GNSO de ses positions eu égard aux questions de protection des OIG, notamment en ce qui concerne la [réponse du GAC](#) aux [questions de clarification du Conseil d'administration de l'ICANN](#) sur le communiqué du GAC de l'ICANN70.

Principaux documents de référence

Pour des renseignements complémentaires sur les questions susceptibles d'être abordées lors de cette séance, veuillez consulter les documents d'information du GAC préalables à la réunion sur :

- Les protections des OIG ;
- Le RDS/WHOIS et la politique relative à la protection des données ; et
- L'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS.

Informations complémentaires

De plus amples informations sur la GNSO et son processus d'élaboration de politiques sont disponibles à l'adresse suivante : <http://gns0.icann.org/en/about>. Site web de la GNSO : <https://gns0.icann.org/en>

Contexte

La fréquence de la participation du GAC aux activités liées à l'élaboration de politiques de l'ICANN ayant changé ces dernières années, on a observé que le partage d'informations avec différents segments de la communauté de l'ICANN permet plus que jamais d'aider les membres du GAC à comprendre le contexte des différents enjeux liés au DNS. Lors des dernières réunions publiques, le GAC a échangé avec différents groupes de la communauté appartenant à l'espace des gTLD, dont des entreprises et des groupes représentant des intérêts non commerciaux et liés à la propriété intellectuelle. Cette réunion avec le Conseil de la GNSO continuera d'adopter cette approche de communication stratégique.

L'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO) est un organe au sein de la communauté de l'ICANN chargé d'élaborer des politiques de fond ayant trait aux domaines génériques de premier niveau et de les proposer au Conseil d'administration de l'ICANN. La GNSO est l'organisation de soutien la plus importante au sein de la structure de l'ICANN.

En général, le GAC se réunit avec le président et d'autres membres du Conseil de la GNSO lors de chaque réunion publique de l'ICANN afin de discuter de questions d'intérêt commun et d'identifier des méthodes favorisant une meilleure coopération. Le président actuel de la GNSO est Philippe Fouquart. Les vice-présidentes sont Pam Little et Tatiana Tropina. L'agent de liaison de la GNSO auprès du GAC est Jeff Neuman. Le point de contact du GAC auprès de la GNSO est Jorge Cancio (Suisse).

La GNSO est une « fédération » de différents groupes de parties prenantes. Elle comprend deux « chambres », une chambre pour les parties contractantes de l'ICANN (les registres et les bureaux d'enregistrement) et une deuxième chambre pour les autres parties non contractantes, c'est-à-dire une chambre défendant des intérêts commerciaux et non commerciaux.

Le Conseil de la GNSO et les groupes de parties prenantes de la GNSO ont différents rôles au sein de la GNSO. Le Conseil assure le rôle de responsable du processus d'élaboration de politiques. Il est constitué de membres représentatifs des différents groupes de parties prenantes et unités constitutives de la GNSO. Les groupes de parties prenantes (dont le Groupe des représentants des opérateurs de registre (RySG) et le Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement (RrSG)) s'occupent quant à eux des aspects opérationnels en diffusant des informations et en aidant leurs membres à comprendre l'ensemble des activités et responsabilités de la GNSO. Plusieurs groupes de parties prenantes participent directement aux groupes de travail chargés de l'élaboration de politiques.

Avant les réunions publiques de l'ICANN, les équipes de direction du Conseil de la GNSO et du GAC participent à une téléconférence afin d'identifier les questions les plus urgentes devant être abordées dans le cadre de discussions en face à face lors de la prochaine réunion.

Gestion des documents

Titre	Document d'information de la séance du GAC de l'ICANN72 - Réunion du GAC avec la GNSO
Distribution	Membres du GAC (avant la réunion) et public (après la réunion)
Date de distribution	Version 1 : 24 septembre 2021